



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### emploi et activité

Question au Gouvernement n° 1202

#### Texte de la question

#### RECONVERSION DU BASSIN DE VICHY

**M. le président.** La parole est à M. Gérard Charasse, député non inscrit.

**M. Gérard Charasse.** La gravité de ma question fait que je l'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, vous parlez de reprise, mais les Français l'attendent encore. Ils espèrent que les économistes qui ont votre oreille ne se seront pas trompés et que ce ne sera pas la reprise aux Etats-Unis que l'on aura surtout financée. Ils se demandent aussi comment vous tiendrez votre promesse d'accompagner la croissance avec de tels déficits.

La reprise, vue de l'Allier et du bassin de Vichy, ce sont surtout les plans sociaux chez GIAT-Manurhin, Sediver et Polyflex : 1 200 emplois supprimés d'un trait de plume, dont parfois plusieurs dans une même famille. Ces drames humains ont poussé 5 000 personnes à manifester dans la rue samedi dernier.

En fait de reprise, c'est plutôt le découragement qui prévaut. Comment peut-il en être autrement quand les élus voient l'impôt financer l'installation d'outils de production qui doivent, à terme, créer de la richesse ailleurs ? Comment peut-il en être autrement lorsque ces élus, qui oeuvrent à la création de petites unités, voient leurs efforts anéantis par des décisions de l'Etat ou des boursicoteurs ?

C'est là le prix de votre absence de logique. On peut admettre une sanction économique, mais aucune des entreprises que j'ai citées ne perd un centime : ni Manurhin, comme Mme la ministre de la défense me l'a confirmé ici même, ni Sediver, et encore moins Polyflex. Quand il n'y a pas de logique à la sanction, cela s'appelle du totalitarisme - totalitarisme économique certes, mais totalitarisme quand même ! (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

N'étant pas de ceux qui se découragent facilement, j'ai tenu à rencontrer avec d'autres élus Mme la ministre de la défense, puis Mme la ministre déléguée à l'industrie. Mais j'ai le sentiment, monsieur le Premier ministre, que nous nous battons seuls, alors qu'il appartiendrait au Gouvernement d'appuyer franchement notre action.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous faire jouer à l'Etat son rôle en demandant aux actionnaires de ces entreprises de rendre l'aide publique qu'ils ont reçue ou de nous en donner la contrepartie ? (« Très bien ! » sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.) Allez-vous laisser prospérer les projets industriels de reprise, en particulier ceux qui concernent Manurhin ? Quand prendrez-vous les décisions relatives aux infrastructures évoquées lors du dernier CIADT, et qui sont une des clés de notre développement ? Enfin, allez-vous confirmer et renforcer, comme vous l'avez fait pour d'autres bassins, notre outil de reconversion ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

**Mme Nicole Fontaine**, ministre déléguée à l'industrie. Monsieur le député Charasse, je vous ai en effet très longuement reçu, ainsi que tous les autres élus locaux du bassin d'emploi de Vichy. Vous avez pu constater à cette occasion ma détermination à me trouver aux côtés des élus locaux dans la période très difficile que cette région traverse - et ma pensée va tout particulièrement aux salariés et à leurs familles.

Aujourd'hui, je suis en mesure de faire avec vous un point très concret de la situation.

Pour ce qui est de Manurhin, la négociation entre la direction du GIAT et les représentants du personnel sur les modalités d'accompagnement et de reclassement des salariés est, comme vous devez le savoir, très avancée.

Par ailleurs, l'objectif de la mission confiée à la SOFRED est de créer 500 emplois. Enfin, avec Mme Alliot-Marie, qui a suivi personnellement ce dossier, je peux désormais vous confirmer l'implantation de la société Eurodec sur le site même de Manurhin, à Cusset. L'opération se traduira par la création de 200 emplois.

S'agissant de Sediver et de Polyflex, François Fillon sera particulièrement vigilant sur l'accompagnement social, comme il l'est pour chaque projet de restructuration. En matière de revitalisation, nous exigerons de ces entreprises, comme la loi nous y autorise, des mesures concrètes qui compléteront les missions déjà confiées à la SOFRED.

Enfin, monsieur le député, je rappelle que le bassin d'emploi de Vichy bénéficie depuis le CIADT de mai 2003 de mesures exceptionnelles d'accompagnement de l'Etat et d'un budget de 3 millions d'euros financé dans le cadre du contrat de site qui sera signé sous l'égide de Jean-Paul Delevoye en avril prochain. Ce contrat, ainsi que le contrat d'agglomération récemment signé, servira de base à une véritable stratégie de reconquête d'activité.

Ainsi, à la détermination, nous associons l'action. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

**M. le président.**

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Charasse](#)

**Circonscription :** Allier (4<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1202

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 février 2004